



REVUE DE PRESSE

Samedi 22 septembre 2018



Le don

Des greffés bien malchanceux

Le don d'organes sauve des vies...ou pas. Quatre patients en Europe ont reçu divers organes d'une femme décédée en 2007 d'un AVC. Mais 16 mois après une greffe des poumons, une patiente contracte un cancer, relève *Le Dauphiné*. Même diagnostic pour les deux autres personnes, greffées respectivement d'un rein et du foie en 2013 et 2014. La raison: les organes de la donneuse comportaient des métastases, impossibles à détecter du fait de leur microtaille. La quatrième patiente, greffée de l'autre rein, a survécu à la maladie après l'ablation de celui-ci.

Ecole: les Français favorables au numérique mais contre les portables

L'apprentissage de la programmation informatique à l'école primaire et au collège :

79%

pensent que c'est une bonne chose

Des cours sur l'impact du numérique sur la société :

84% y sont favorables

Inquiétude sur la capacité des enfants à s'adapter aux évolutions et impacts du numérique dans leur futur :

64% ne sont pas inquiets

L'utilisation d'outils numériques à l'école :

80%

y sont favorables



L'interdiction des téléphones portables dans les écoles et les collèges :

89% pensent que c'est une bonne mesure

■ 20 m² maximum, montées sur remorque ■ Les mini-maisons, ou «tiny houses», ont leurs adeptes en France ■ En Charente, un constructeur vient de s'installer à Dirac.



Koen Leys et Aurélien Durocher se sont associés pour construire des «tiny houses» en Charente. Ils ont créé leur entreprise à Dirac en juillet dernier.

Photos Renaud Joubert

Pas de législation spécifique

David Martial a passé trois ans ses vacances en tiny avec sa compagne et ses enfants. Il recommande de tester avant de se lancer. Autre conseil: se renseigner pour savoir s'il est possible de s'installer dans la commune choisie. Car il existe une faille dans la législation qui ne prend pas encore en compte ce type d'habitat. Quand elles font moins de 20 m², les tiny ne nécessitent pas de permis de construire. Leur poids est limité à 3,5 tonnes pour pouvoir être tractées. Philippe Grassart, architecte conseil au CAUE de la Charente, le signale: «Il y a un vide juridique. C'est trop récent en France. Les services instructeurs risquent donc de considérer cet habitat au même titre qu'une caravane.» «La nature (habitat permanent ou non), la durée d'occupation et le lieu d'implantation (interdiction des caravanes dans certaines zones, etc.) peuvent avoir un impact sur l'autorisation requise», prévient ainsi de leur côté les services instructeurs de GrandAngoulême. Ce qui fait bondir la constructrice Pauline Fagué. «Il n'y a pas de loi, donc chaque projet sera reçu différemment.» Pour éviter les refus, certains habitants de tiny préfèrent donc vivre cachés. «Mais le conseil à donner, c'est quand même de se rapprocher du maire de sa commune et de bien présenter son projet», assure Jonathan Benabed.

Tiny houses: la vie en miniature

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Bienvenue dans la future demeure de David Martial. Faire le tour du propriétaire prend une minute: la chambre mesure 4 m², la cuisine 3,40 m², la salle de bains 2,45 m². 17 m² en tout montés sur remorque et ouverts par de larges baies. Cette maison mobile, la première à sortir de l'atelier de Koen Leys et Aurélien Durocher, des Abris Nomades à Dirac, est une «tiny house». En français: une mini-maison. Initié aux États-Unis suite au passage de l'ouragan Katrina en 2000 et à la crise des subprimes, le mouvement «tiny» a ses adeptes en France. L'entreprise diracoise, créée en juillet (1), est la première à en proposer en Charente. Et sa première tiny va être livrée dans quelques semaines.

Une toute petite résidence principale

Dans la mini-maison encore en chantier de David Martial, fonctionnaire de 45 ans installé du côté de Montbron, tout est agencé au cordeau: sous son lit, des tiroirs permettront de ranger les vêtements, la table à manger sera rétractable, des banquettes pourront se déplier pour

» **On a divisé notre espace par quatre! Mais on n'est pas Robinson Crusoe, on voulait notre confort.**

les invités. Un peu comme dans une roulotte, le confort d'une vraie maison et l'isolation du bois en plus. David Martial n'y passera pas seulement ses vacances mais toute l'année: ce sera sa résidence principale. «On a dû faire du tri dans nos affaires et c'est parti à la benne sans regret. On s'est aperçu, ma compagne et moi, que 80 m² ce n'était plus à l'ordre du jour. Alors on a divisé notre espace par quatre! Mais on n'est pas Robinson Crusoe, on voulait notre confort et le côté financier était aussi important.» Budget de sa mini-maison équipée: 55 000 €. Les Abris Nomades proposent un prix de départ à 38 000 €. Jonathan Benabed, l'un des fondateurs du collectif Tiny House en France, a investi 30 000 € dans sa tiny. «En autoconstruction et en chantier participatif», témoigne ce trentenaire qui vit désormais dans

12 m² – cuisine et mezzanine – avec sa compagne à Langoiran, au sud de Bordeaux. «Pour vivre dans une si petite maison, on fait des choix, décrivent Koen Leys et Aurélien Durocher. Cela permet de se rapprocher de l'essentiel et de se délester du superflu.»

Habitat école

Comptes Instagram, chaînes YouTube, émissions de télé..., depuis deux ans et la création du collectif, Jonathan Benabed a vu l'augmentation de l'intérêt pour la vie en mini, porté par un nombre croissant de télétravailleurs qui peuvent être nomades tout en faisant leur job. «On compte 8 000 adhérents au groupe Facebook et entre 30 et 60 constructeurs en France.» En 2016, une trentaine de tiny étaient dénombrées en France. «Aujourd'hui, le pionnier des constructeurs, La Tiny House en Normandie, a son carnet de commandes plein pour les deux ans à venir», remarque Aurélien Durocher. Au cœur du mouvement, selon Jonathan Benabed, un profond élan écologique et alternatif. «On laisse peu d'empreinte en tiny, il n'y a pas de fondations et les matériaux utilisés sont écologiques et naturels. Même ceux qui ne sont pas écologiques finissent par le devenir: on ne peut pas accumuler d'objets dans un si petit espace.» Si Jonathan Benabed vit en nomade, David Martial, lui, sera sédentaire. Installé sur un terrain privé en Dordogne où il part vivre et travailler, raccordé à l'eau et à l'électricité, avec toilettes sèches et bacs phyto-épuration pour le traitement des eaux usées. «Même si l'esprit nomade reste, assure-t-il. De toute façon, j'ai souvent bougé dans ma vie.» Des personnes qui déménagent régulièrement et qui veulent s'éviter «le trauma» de quitter leur maison pour raison professionnelle, Pauline Fagué, constructrice de tiny à



Jonathan Benabed, l'un des fondateurs du collectif Tiny House en France, vit avec sa compagne dans 12 m² au sud de Bordeaux. Photo Facebook/THLivingston

La Maison qui Chemine à Saint-Méard-de-Gurçon (Dordogne), en compte beaucoup parmi les gens qui prennent contact avec son entreprise. «Entre août et la rentrée, on a reçu une quinzaine de mails pour des renseignements.» Pour une habitation principale, mais pas seulement: pour des projets de gîtes insolites aussi par exemple. «Pas mal de gens font appel à nous pour leur activité professionnelle», décrit la jeune femme dont l'une des réalisations a été conçue pour un libraire itinérant. Koen Leys et Aurélien Durocher ont, eux, été approchés par une psychologue et un boulanger. «En Charente, on sent beaucoup de curiosité, mais les gens attendent que notre première tiny soit finie pour

juger sur pièces». Les deux artisans aux doigts de fée veulent apporter leur patte au concept et montrer leur innovation: des «plugs», des rajouts que l'on peut venir accrocher à sa mini-maison quand la famille s'agrandit par exemple. En attendant, la tiny de Koen Leys peut faire office de vitrine. Il y vit à Dirac avec ses trois enfants, qu'il a avec lui une semaine sur deux. «On ne peut pas se fâcher en tiny, sourit le papa. On est obligés de se mettre d'accord, alors quand il y a un problème, on s'assoit autour de la table et on discute.» Les espaces restreints forcent l'ouverture d'esprit.

(1) Les Abris Nomades, «chez Forestiers» à Dirac, organiseront des portes ouvertes les 20 et 21 octobre de 10h à 18h.



La première tiny des Abris Nomades mesurera 17 m².

Charente: Usutu, ce virus qui frappe les merles



Les merles noirs sont parmi les principaux oiseaux touchés par Usutu, un virus transmis par les moustiques.

Photo illustration Pixabay

Il porte un drôle de nom, Usutu. Mais ce virus ne fait pas rire les naturalistes et les amoureux des oiseaux. Venu d'Afrique australe, il frappe principalement les passereaux et attaque leur système nerveux central jusqu'à les faire mourir. Il a pris une ampleur particulièrement notable cet été. Et, pour la première année, la Charente n'est pas épargnée. «On nous a signalé une dizaine de cas récemment et cela augmente de manière très importante», estime même Jean-Pierre Sardin, administrateur à Charente Nature. Les constats font surtout état de merles noirs morts. «Mais le virus touche aussi les mésanges, et les rapaces nocturnes, comme les chouettes et les hiboux. Une centaine d'espèces d'oiseaux sont concernées.» Les vecteurs d'Usutu sont les moustiques, «et avec le réchauffement climatique, la durée de présence des moustiques sur nos territoires est de plus en plus longue». On reconnaît les oi-

seaux touchés à leur comportement bizarre: leur plumage est ébouriffé, ils ont les yeux fermés, ne s'éloignent pas quand on s'approche... Le virus est transmissible à l'homme «*mais il n'engendre pas de graves symptômes, sauf dans des cas où les personnes avaient des antécédents médicaux lourds*», dit encore Jean-Pierre Sardin. Ce qui est surtout inquiétant, du point de vue de Charente Nature, c'est qu'Usutu est une plaie supplémentaire qui s'abat sur les passereaux «*alors même qu'on assiste à une chute du nombre de ces oiseaux communs, liée notamment à la disparition des insectes et aux pesticides*».

Depuis 2015, Usutu est sous surveillance du réseau Sagir de l'ONCFS (Office National Chasse Faune Sauvage) à qui l'on peut signaler tout oiseau mort (<http://www.oncfs.gouv.fr>). On peut aussi les signaler à Charente Nature (www.faune-charente.org).

Menace sur la Capacité en droit: Lambert et Dauré montent au créneau

Suite à la confirmation dans nos colonnes par Didier Veillon, doyen de la fac de droit, de «l'éventualité» de la fermeture de la capacité en droit (CL du 20/09) présente en Charente depuis 30 ans, et dispensée au centre universitaire de la Charente à La Couronne, Jérôme Lambert, député, et Jean-François Dauré, président du GrandAngoulême, ont adressé hier une lettre à Yves Jean, le président de l'université de Poitiers. Jérôme Lambert indique que cette menace que nous avons évoquée dès le mois de juin «laisse les enseignants, la promotion actuelle, les anciens élèves, ainsi que l'administration de l'établissement abasourdis et créé beaucoup d'émoi parmi les élus et la population». Soulignant que la «Capa» présente «un caractère d'intégration sociale évident», le député charentais dit qu'il «convient au contraire de garder et de renforcer la formation de Capacité en droit, véritable vecteur d'ascension sociale». Il demande à Yves Jean de «reconsidérer la question». Jean-François Dauré a lui aussi tenu à réagir très vite. Si les cours du soir de la Capacité en droit venaient à disparaître, cela serait «un nouveau coup dur porté à l'enseignement du droit sur notre territoire (après la fermeture de la troisième année en juin, NDLR), écrit-il. [Alors que] la diversité et la qualité de l'enseignement sont des éléments essentiels. J'espère sincèrement que cette menace de fermeture ne deviendra pas réalité.»

L'HUMEUR DU SAMEDI

Charente Libre
Samedi 22 septembre 2018

7

Billet

Mais que fait Thomas Mesnier? Pourquoi le député angoumois n'a pas réussi à convaincre le président Macron de choisir la Charente pour présenter son ambitieux «plan vélo», la semaine dernière? Le marcheur reconverti en pédaleur aurait pu venir inaugurer l'improbable «Chaussidou», que Ruelle vient d'aménager sur une portion de route. Pour résumer notre article de

Un petit vélo dans la tête

jeudi, il s'agit d'une seule voie mais de deux sens de circulation pour les voitures, bordée de deux pistes cyclables sur lesquelles les autos peuvent rouler! Ce serait sans doute merveilleux si d'un côté de cette route, on ne venait pas de supprimer une piste cyclable au profit des voitures et si de

l'autre, la Chaussidou ne débouchait pas sur un véritable coupe-gorge pour deux-roues. En matière de pistes cyclables sans queue ni tête, nos élus ont montré depuis des années qu'ils en connaissent un rayon, entre ces bouts de trottoirs aménagés d'un coup de pinceau maladroit et

ces sections sans continuité. Tant que le principal frein au développement du vélo comme mode de transport était la géographie alpestre d'Angoulême, on pouvait s'en amuser. Mais puisque le vélo électrique a passé le grand braquet, grâce notamment au service de location mis en place par l'agglomération, il serait temps de se mettre à lever la tête du guidon.

A. L. N



NICOLAS TRICOIRE

a failli se faire avoir à son propre jeu, jeudi soir, lors de la vente aux enchères caritatives de La Part des Anges. Membre éminent de l'UGVC, le syndicat viticole qui offrait un magnifique coffret pour la vente, il a eu la langue un peu trop pendue en pleine enchère. «Trente mille», a-t-il balancé en plein show. Mise retenue par le commissaire-priseur. Le viticulteur de Saint-Brice (à gauche sur la photo) a beau avoir un grand cœur, il est devenu aussi blême qu'une Folle Blanche, s'imaginant faire un chèque de 30.000 euros - 20 millions de centimes de l'ancien monde - pour racheter le cognac de ses collègues. Négociations, petite protestation et annulation de l'enchère... Il a pu souffler un grand coup. Se promettant de la mettre en veilleuse pour toutes les enchères suivantes.



photo Quentin Petit

L'image

Même les nuages sont beaux

Un ciel azur et lumineux. Et à quelques jours de l'ouverture des Chais Monnet, à Cognac, même les nuages avaient décidé de briller et de danser sous le regard esthète de Renaud Joubert, notre photographe. Pas de grisaille, pas de pluie, une douceur estivale qui invite à prolonger les vacances: sont trop forts ces promoteurs investisseurs.

Photo Renaud Joubert



■ Depuis jeudi, Angoulême a aboli l'usage des pesticides dans l'entretien des cimetières ■ La réduction des produits chimiques, la Ville l'applique depuis 2008 ■ Bien avant la loi sur la transition énergétique de 2015.



Les produits phytosanitaires, c'est fini. Désormais, Angoulême n'aura recours qu'au débroussaillage pour l'entretien de ses cimetières.

Photos Renaud Joubert

Et ailleurs?

Contraintes par la loi, toutes les communes sont dans la démarche zéro phyto. Certaines sont plus avancées que d'autres. L'Isle-d'Espagnac fait figure d'exemple. Elle a été la première de Poitou-Charentes à avoir été labellisée Terre saine, commune sans pesticides. C'était en 2011. «Cela a été compliqué, se souvient Marie-Hélène Pierre, la maire. Les gens ont râlé. Mais on a fait beaucoup de réunions publiques pour expliquer. Pour les cimetières, un sujet toujours sensible, on a choisi d'ensemencer les allées et de créer des jachères fleuries aux abords des tombes. Et, aujourd'hui, élus et agents, nous sommes farouchement convaincus d'être sur le bon chemin.»

La date

2019 Au 1^{er} janvier, même les particuliers ne pourront plus utiliser de produits phyto dans leurs jardins. C'est aussi la date à laquelle les dérogations prennent fin pour les collectivités.

Du vert pour des cimetières sains

Julie DESBOIS
j.desbois@charentelibre.fr

Jeuudi matin, 9h. Seul le ronron des débroussailleuses vient perturber la quiétude de Bardines. Une douzaine d'agents de la ville s'activent pour ratiboiser les allées et les abords des tombes des 9 hectares du cimetière. Ils sont quasiment autant aux Trois-Chênes (7 hectares). «On a utilisé un traitement chimique lors de notre entretien printanier. C'était la dernière fois, annonce Fabien Ben Aomar, directeur des espaces publics à la Ville. Aujourd'hui, on passe uniquement au traitement mécanique des herbes.» Le point d'orgue de la Ville dans son programme de réduction drastique de l'utilisation des pesticides. Une démarche initiée en 2008. Qui peine pourtant à entrer dans les esprits. La preuve: cet été, à CL, nous avons reçu des coups de téléphone de lecteurs

qui s'inquiétaient de l'état des cimetières. Certains se plaignaient de l'invasion de la végétation au cimetière des Trois-Chênes, à Basseau. Quelques semaines plus tard, d'autres s'indignaient de voir des herbes jaunies, accusant la Ville d'avoir eu recours à des pesticides. «C'était simplement un cycle végétatif», explique Benoît Mathé, responsable adjoint du service environnement de la Ville, en prenant l'exemple du blé vert qui sèche et devient aussi jaune.

«C'est une question de culture»

Car Angoulême est définitivement entrée dans l'ère de la gestion différenciée et du zéro phyto. Il va donc falloir s'habituer à voir des herbes voler au vent. Comme chez nos voisins anglophones. «C'est vraiment une question de culture. Aujourd'hui, les gens veulent des cimetières minéraux. Pour-

tant, avant, ils étaient végétalisés. En Angleterre, c'est le cas partout car les cimetières sont de vrais lieux de vie», précise Benoît Mathé. «Il faut vraiment que le regard du citoyen change, martèle Véronique de Maillard, adjointe à la vie quotidienne et aux travaux. Un papier, c'est sale; un mégot c'est sale. Pas une herbe! Les gens disent qu'on ne respecte pas leurs morts. C'est faux.»

«Réduire l'usage des produits phytosanitaires, c'était une vraie préoccupation des services. On sait qu'ils ont des conséquences néfastes sur la santé et sur la qualité de l'eau, abonde Fabien Ben Aomar, en donnant un coup d'œil satisfait vers les herbes qui encadrent sauvagement les sépultures. C'est plutôt rassurant de voir que cela repousse, cela veut dire que l'écosystème reprend vie.» Et de poursuivre: «L'objectif, c'est de pouvoir mener cinq opérations de désherbage mécanique dans l'année», annonce-t-il.

Concrètement, les agents se contenteront de débroussailler et de faucher. Les herbes ne seront pas anéanties. Simplement coupées. Et les résultats ne seront plus jamais ceux obtenus avec les traitements chimiques. Il faudrait une armada d'agents à l'œuvre tous les jours. «Ce n'est pas possible. Il n'y a pas assez de personnel et c'est

»

Un papier, c'est sale; un mégot, c'est sale. Pas une herbe!

une tâche épuisante.» «Oui, c'est plus difficile, confirme Didier, un des agents, parce que l'accès aux allées n'est pas toujours aisé. Parfois, il faut se tordre dans tous les sens.» La Ville



Des allées de Bardines sont engazonnées.

entend faire changer les mentalités petit à petit. À Bardines, elle a commencé à engazonner certaines allées afin de démontrer que la verdure ne nuit pas à l'esthétique d'un cimetière. Des allées paysagères et végétalisées, des mélanges pierre-terre, c'est aussi ce qui est prévu pour l'extension des Trois-Chênes, dont la livraison est prévue en mai 2019.



Thierry Marx, «parrain génial»

«La cuisine, c'est donner de la mémoire à l'éphémère. Et je crois que le cognac, c'est aussi ça.» Le chef étoilé Thierry Marx a charmé les convives de la Part des Anges, jeudi soir. Avec son discours sur la réinsertion professionnelle... Autant qu'avec son délicieux dessert tout chocolat. «Vous êtes un parrain génial», lui a lancé en fin de soirée, Catherine Lepage, la directrice du BNIC.



**Adjugée
à 35.000 euros**

C'est la meilleure enchère de la soirée. L'assemblage «Savoir-faire» de la maison Martell s'est envolé à 35.000 euros, acquis par Sylvain Charlois, P-DG du groupe du même nom, fabricant de tonneaux et barriques. La carafe Martell était déjà en haut du tableau, il y a deux ans.

■ Record battu, jeudi soir, lors de 11^e édition de l'événement caritatif ■ La vente de 22 cognacs d'exception et d'une œuvre d'art digitale a permis de récolter 291.500 euros ■ Pour deux associations.

La Part des Anges côtoie les étoiles

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

«Cinq mille euros le paradis, c'est pas cher!» «Six mille, ça vaut mieux!» «Allez messieurs, on arrondit!»

Stéphane Aubert a donné de la voix, jeudi soir, lors de la 11^e Part des Anges organisée par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) à l'hôtel Chais Monnet de Cognac. Pour la première fois aux manettes de la soirée, le commissaire-priseur de la maison Artcurial a fait monter les enchères... Jusqu'à dépasser le record de 2016, établi à 265.700 euros.

Il y avait pourtant deux carafes de moins cette année. Qu'importe: les acheteurs se sont emballés.

La vente des 22 cognacs d'exception et d'une œuvre digitale, réalisée au cours de la soirée à travers les réseaux sociaux, a permis de récolter 291.500 euros en faveur de l'association de Thierry Marx, Cui-

sine Mode d'emploi(s) (80 %) et de l'Institut médico-éducatif (IME) Fraineau de Cognac (20 %).

Les enchères se sont surtout envolées lors de la deuxième partie de soirée: l'assemblage de la maison Martell est parti à 35.000 euros; celui de Rémy Martin à 34.000. Belle surprise aussi pour l'UGVC, le syndicat des viticulteurs, qui proposait un lot pour la première fois. Mise à prix: 3.500 euros. Quelques secondes plus tard, la somme était déjà triplée. Et finalement, après une partie de ping-pong entre la maison Hennessy et la tonnellerie Leroi, c'est le leader du cognac qui a acquis la carafe pour 32.000 euros. Hautement symbolique.

Des lots qui étaient accompagnés, pour cette 11^e édition, d'expériences sur les domaines. Exemple: Larsen proposait dès hier une visite de Fort Boyard en hélicoptère. 20.000 euros avec la carafe. 22 fois moins cher que le chapeau d'Indiana Jones, vendu le même jour aux enchères à Londres.



650 convives ont pris place sous le Tivoli somptueusement décoré, installé sur le site de l'hôtel Chais Monnet. Photos Quentin Petit



Hennessy en famille

L'édition particulière n°5 de la maison Hennessy est partie à 30.000 euros lors de la première série d'enchères. L'assemblage, première création de Renaud Fillieux de Gironde pour la Part des Anges, avait été mis à prix à 20.000 euros... Et c'est Marguerite de Pracomtal qui a remporté le flacon. L'une des plus grosses enchères de la soirée, à laquelle participaient des invités du monde entier... Ainsi que onze journalistes étrangers.



Végétal

De la finesse dans les 650 assiettes. Éric Danger, David Fransoret, Julien Lachenaud, Pascal Nebout et Philippe Saint-Romas, les chefs des maisons de cognac, se sont surpassés pour cette nouvelle édition. En proposant notamment un savoureux cannelloni végétal en entrée.



L'artiste de cirque Kamma Rosenbeck a livré une prestation tout en légèreté avant d'ouvrir les enchères. Cette année, la soirée du BNIC s'est aussi voulue artistique avec des présentations étonnantes, comme ce numéro d'équilibriste réalisé par Mädir, du cirque Rigolo (Suisse). Un moment de poésie qui est venu clore la vente.

En apesanteur

Golf du cognac: «Il ne nous reste plus que le tribunal»

Nouvelle procédure judiciaire en vue au green de Saint-Brice. Après celles liées au restaurant, quelque 150 joueurs réclament des élections.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Apart les procès et les conflits internes, comment va le Golf du cognac, en ce moment?

À vrai dire, en dehors des sept membres du comité directeur, personne n'en sait grand-chose. Sinon que l'équipement continue de se redresser niveau finances, les mesures d'économie lancées voilà quatre ans portant leurs fruits. Que le nombre d'adhésions progresse légèrement (601 contre 592 en 2016) mais que la location de trous a chuté d'un tiers... Et c'est à peu près tout.

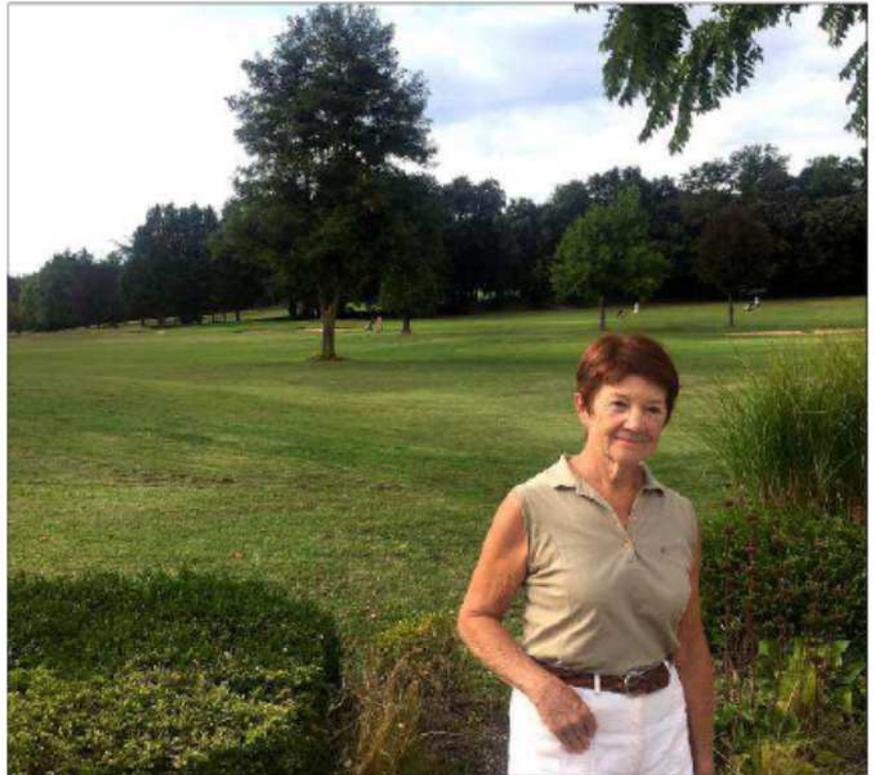
”

On ne sait même pas combien nous sommes d'adhérents à ce jour.

Les informations proviennent du rapport d'activités 2017 dévoilé en juillet au conseil municipal de Cognac. Une présentation obligatoire dans le cadre de la délégation de service public accordée par la Ville, propriétaire du site, à l'association gestionnaire. Une nécessité, également, pour percevoir l'aide au fonctionnement de la collectivité (31.582€ l'an passé).

Pas suffisant aux yeux de Marie-France Wittmann et de 145 autres adhérents, qui souhaitent en savoir davantage sur la situation du club, et cela depuis plus d'un an.

«Ce rapport d'activités, personne ne l'a vu parmi nous, il n'a été validé par aucune assemblée et les finances n'ont pas été certifiées par un commissaire aux comptes...», affirme celle qui réclame la tenue rapide de l'assemblée générale annuelle pré-



Marie-France Wittmann mène une liste de candidats en faveur du changement. Photo M. B.

vue par les statuts du club. Et qui prévoit l'élection d'un nouveau comité directeur. Un scrutin auquel la golfeuse de Salles-d'Angles se portera candidate, à la tête d'une liste «pour le changement» (lire CL du 6 septembre). À condition que l'AG ait lieu un jour...

Silence radio

«Elle aurait dû se dérouler au maximum six mois après la clôture de l'exercice comptable précédent, c'est-à-dire fin juin au plus tard, expose la retraitée de la fonction publique hospitalière. Elle a d'abord été reportée à septembre, puis sine die.»

Ou plutôt, la réunion a été repoussée après le jugement du litige opposant le golf à son restaurant, le 19 (lire notre édition d'hier). L'affaire sera étudiée le 11 octobre au tribunal de grande instance d'Angoulême et la décision est attendue au cours des deux semaines suivantes. Trop tard pour les 146 membres du

golf qui ont demandé, la semaine dernière par courrier recommandé, la convocation en urgence de l'assemblée. Avec deux arguments principaux. Primo, l'AG peut être réunie sur demande d'un tiers des membres, précisent les statuts.

«Mais on ne sait même pas combien nous sommes à ce jour, est-ce que nos 146 signatures suffiront?», s'interroge Marie-France Wittmann. Deuxième motif: le report de l'AG n'a pas été décidé dans les formes, car «ni le président ni le comité directeur n'en ont le pouvoir».

Contactés hier, ni le président Serge Martageix, ni le vice-président Jean-Claude Provost n'ont donné suite.

Interrogé par *Sud Ouest*, ce dernier a toutefois indiqué qu'a priori, le comité resterait sur sa position.

Ce qui fera naître une nouvelle procédure judiciaire, prévient Marie-France Wittmann. «Il ne nous reste plus que le tribunal pour obtenir la tenue de cette assemblée», avance-t-elle, à regrets mais bien décidée.

L'heure du crime aux Jardins de Louise



Photo C.L.

La conférence de Vincent Bretagnolle sur les affaires criminelles de Cognac au XIX^e siècle a rencontré un franc succès. Devant un public attentif, constitué d'un tiers d'auditeurs extérieurs à la résidence, il a évoqué empoisonnement, meurtre, parricide, abus de boisson et jalousie, et des lieux bien connus comme la rue de Segonzac, la rue du 14-Juillet ou le parc François-I^{er}, où se sont déroulées ces affaires tirées des archives ou de la presse de l'époque. Avec son talent de conteur, il a fait frissonner son auditoire.

Départ à la retraite et remise de médailles à Châteaubernard

Responsable des ressources humaines à la mairie de Châteaubernard, Jean-Yves Mongin vient de faire valoir ses droits à la retraite. Pierre-Yves Briand, le maire, lui a rendu hommage au cours d'une cérémonie chaleureuse et émouvante, jeudi.

«C'est toujours un moment très particulier de retracer une carrière.» Arrivé en 1994 comme agent administratif, après 15 ans de carrière militaire dans le génie, «il a gravi les échelons, se formant en permanence, pour finir attaché principal et accepter la difficile mission des ressources humaines».

«Rigueur, sérieux et professionnalisme»

Soulignant «sa rigueur, son sérieux et son professionnalisme», le premier édile a conclu: «Au-delà de la fonction, c'est avant tout l'homme que nous allons regretter».

Au cours de la même cérémonie, quatre médailles d'honneur régionales, départementales et communales ont été attribuées.



Photo C.L.

Le maire entouré des agents médaillés et de Jean-Yves Mongin. Photo C.L.

Sandrine Tachet, Atsem arrivée en 1996, a reçu la médaille d'argent pour «20 ans de dévouement auprès des enfants», Michel Lateulère, agent de 1^{re} classe aux services techniques depuis 1989, a reçu la médaille d'argent pour «20 ans au service de la commune», Bernard Chevalier, directeur adjoint des services techniques depuis 2009, s'est

vu attribuer la médaille d'or pour «35 ans d'attachement au service public, d'inventivité et de sens artistique». Jean-Michel Boquet, directeur général des services depuis 2008, a été récompensé de «ses 35 ans d'engagement au service de la collectivité» par la médaille d'or.

Pierre NAU



■ SAINT-PREUIL

Mairie: secrétariat et horaires réorganisés

Devant le conseil municipal de Saint-Preuil réuni jeudi soir, la maire Marie-Jeanne Vian a proposé une nouvelle réorganisation au niveau du secrétariat de mairie. Celle-ci, votée à l'unanimité, concerne la création d'un poste d'adjoint administratif principal de première classe à raison de 4 heures par semaine. Fonction que connaît bien Danièle Lambert-Daney, prévue pour occuper ce poste à partir du 1^{er} octobre. Conjointement, un emploi d'adjoint administratif à temps non complet de 12 heures par semaine a été voté à l'unanimité. Poste qu'occupera Claudine Cosson dès ce mardi 25 septembre. Elle sera plus particulièrement chargée de l'état civil, de l'urbanisme et de l'accueil du public.

Les horaires d'ouverture de la mairie sont en outre modifiés comme suit: le mardi de 9h à 13h; le jeudi de 9h à 12h30 et de 16h30 à 18h30; le vendredi de 10h à 12h30, sans accueil du public.

Les différentes harmonisations des compétences au niveau de l'agglomération ont été suivies par les créations de compétences optionnelles. Pour mémoire: construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire; contribution au financement des sites et établissements d'enseignement supérieur et établissements de recherche implantés sur le territoire, ainsi qu'aux œuvres universitaires, notamment la gestion de l'immeuble de l'uni-

versité des eaux-de-vie de Segonzac; mise en œuvre du plan climat énergie territorial; lutte contre les fléaux atmosphériques. Toutes les créations sont votées à l'unanimité. Le rapport d'activité de Calitom, le service public des déchets, a été présenté par la maire au conseil. Ce document est à la disposition du public et consultable à la mairie. En résumé, en 2017, il a été collecté 112.342 tonnes de déchets (en baisse d'un peu plus de 500 tonnes par rapport à 2016) ce qui représente 325 kilos par habitant (302 en moyenne nationale). Le ramassage des sacs noirs est en baisse tandis que celui des sacs jaunes est en hausse. Objectif pour 2020: réduire de 10 % les déchets, entre autres par l'incitation au compostage. Concernant l'aménagement du bourg, les finitions sont en cours. Les aménagements paysagers vont commencer à l'automne.

Le repas des aînés offert par la mairie et préparé par le comité des fêtes a lieu dimanche 2 décembre.

Pour le 11 Novembre (100^e anniversaire de l'armistice) la mairie propose de repeindre les noms effacés par le temps sur le monument aux morts. L'AG de l'association Saint-Preuil sports et loisirs se tiendra le 4 octobre à 18h30. Semaine fédérale cyclotourisme du 4 au 11 août 2019: les organisateurs recherchent des hébergements chez les particuliers dans un rayon de 30 km autour de Cognac. Contact: sf2019.bénévoles@gmail.com

■ GRAND COGNAC

Conseil communautaire à Chassors mercredi. Jérôme Sourisseau présidera le conseil de l'agglomération de Grand Cognac ce mercredi 26 septembre à 18 heures, dans la salle des fêtes de Chassors.

Municipales

LREM veut s'élargir à «d'autres partenaires»

Une circulaire interne de la République en marche (LREM), révélée par *Le Monde*, dessine les contours de la stratégie du mouvement présidentiel pour les élections municipales de 2020 avec l'ambition de s'élargir «à d'autres partenaires», sous certaines conditions. Les candidats désirant bénéficier du soutien du parti présidentiel devront ainsi «afficher une cohérence politique claire» en signant la «charte du progressisme municipal» de LREM - qui sera «formalisée à l'automne» -, en s'abstenant de soutenir une liste concurrente lors des élections européennes du 26 mai 2019 et en observant une «mise à distance» avec l'opposition.

Concernant cette dernière condition, LREM semble avoir assoupli ses exigences. En juillet, le secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire, Sébastien Lecornu, avait ainsi estimé qu'un engagement auprès de LREM aux municipales n'était «pas compatible» avec l'appartenance au PS ou à LR. Comme lors des élections législatives, LREM veut «l'émergence de nouvelles personnalités». Ces «futurs ambassadeurs de (LREM) dans les territoires» devront signer un «engagement de moralité», exercer une activité professionnelle «compatible», se plier à une «transparence financière» et posséder un casier judiciaire vierge.

May: «Nous sommes dans une impasse»

Après le rejet de ses propositions par les dirigeants européens, la Première ministre britannique blâme l'Union européenne.

La Première ministre britannique Theresa May a contre-attaqué hier contre l'UE, jugeant «inacceptable» le rejet de ses propositions par les dirigeants européens au sommet informel de Salzbourg, en Autriche.

«Nous sommes dans une impasse», a déploré la dirigeante britannique dans une allocution télévisée. Elle a maintenu que son «plan de Chequers», présenté en juin, et qui prévoit le maintien d'une relation économique étroite avec la création d'une zone de libre-échange pour les biens industriels et les produits agricoles, restait «la meilleure manière de protéger les emplois ici (au Royaume-Uni) et en Europe et d'éviter une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande», comme le réclame également Bruxelles.

À Salzbourg, le rejet sans équivo-



Photo AFP

que par les 27 de la proposition britannique, jugée incompatible avec l'intégrité du marché unique et le maintien des quatre libertés de circulation (biens, services, personnes et capitaux), a cueilli Theresa May à froid tant elle espérait un geste pour la conforter face à son parti ultra-divisé sur le Brexit.

Son intervention hier a provoqué une prompt réaction du président du Conseil européen, Donald Tusk,

qui s'est dit, dans un communiqué, «convaincu qu'un compromis, bon pour tous, est encore possible».

Theresa May a exigé hier d'être traitée «avec respect» par ses homologues européens, et a affirmé que Londres attendait désormais que Bruxelles propose «une alternative». «D'ici là, nous ne pourrions faire aucun progrès», a-t-elle conclu. Donald Tusk a expliqué que c'était «la position britannique, avant et pendant le sommet de Salzbourg, étonnement dure et intransigeante», qui avait amené les dirigeants européens à «réitérer leur position sur l'intégrité du marché unique».

Londres et les 27 espéraient s'entendre au prochain sommet du 18 et 19 octobre à Bruxelles sur un accord scellant leur divorce. Mais il est désormais question d'un nouveau sommet autour de la mi-novembre.

■ ASSURANCE CHÔMAGE

Le gouvernement veut 3 à 3,9 milliards d'économies

Le gouvernement réclame que la future négociation sur l'assurance chômage permette au régime de réaliser de 3 à 3,9 milliards d'euros d'économies en trois ans, ont annoncé hier les négociateurs patronaux et syndicaux à l'issue d'une réunion au ministère du Travail. Le document de cadrage de la négociation, dont ils ont eu les grandes lignes hier, sera remis la semaine prochaine, ont précisé les partenaires sociaux. Ils y ont dénoncé une «logique budgétaire» et se laissent du temps, d'ici la «semaine prochaine» (syndicats) à quelques semaines (Medef), pour décider de négocier ou non.

Cet après-midi



Des éclaircies.

Le soleil est bien présent sur la moitié sud, plus hésitant ou incertain vers Parthenay ou Poitiers.

Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



Vendredi



De Rugy et Travert face à ux défis de la viticulture

GIRONDE Les deux ministres étaient, hier, en mission dans le vignoble. Pour faire étalage de leur concorde mais aussi pour recenser les obstacles à la conversion écologique de la filière

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Il n'ont pas le temps de souffler. Les portières viennent à peine de se refermer que François de Rugy et Stéphane Travert se trouvent face à Nathalie Delattre. Sitôt claquée la bise rituelle, la sénatrice de la Gironde – et coprésidente de l'Association nationale des élus de la vigne et du vin – entreprend les deux ministres sur l'ardente nécessité de pérenniser l'homologation du cuivre agricole à l'échelon européen. Le cuivre est un précieux auxiliaire de la viticulture biologique (mais pas que) dans sa lutte contre le mildiou, l'une des maladies les plus dévastatrices du vignoble.

« Justement, on en parlait dans la voiture », répond le nouveau ministre de la Transition écologique en acceptant l'offrande d'un épais dossier. Son homologue de l'Agriculture acquiesce d'un mouvement de tête. Le ton est donné. Durant toute la matinée d'hier, la première visite de terrain du tandem de Rugy/Travert « vend » au vu et au su de tous la concorde retrouvée entre l'agriculture et l'écologie (lire ci-contre). Mais elle se déroule aussi face à un auditoire qui ne se paie pas de mots quand on aborde le sujet ultra-sensible d'une viticulture écologiquement vertueuse.

Les pièges de l'homologation

Prenons l'exemple de Laurent de Crasto. Le patron et co-fondateur d'ImmunRise Biocontrol a un sérieux problème. Les équipes de cette entreprise implantée à Pessac (33) ont mis au point des mécanismes de biocontrôle (de protection des cultures par des méthodes naturelles) sur la vigne grâce à des micro-organismes marins. Leurs effets sur le mildiou sont prometteurs. Des viticulteurs sont là pour l'attester.

Seulement voilà, l'obstacle majeur qui se dresse sur la route de cette alternative aux pesticides de synthèse est administratif. « Le problème ne tient pas au manque d'idées, ni au manque de recherches. Le problème, c'est la mise sur le marché. Les agences de contrôle sont débordées. Pour homologuer un tel produit, on me dit que le délai variera entre six et dix ans. Et que les coûts associés seront compris entre 500 000 et cinq millions d'euros. Comment faire ? Des investisseurs ont besoin de visibilité », plaide Laurent de Crasto.

Atablés devant un café, les ministres écoutent. Stéphane Travert tente un dégagement assez convenu vers l'Europe qu'il s'attache à convaincre. François de Rugy fait montre d'un peu plus d'empathie. Il concède qu'as-

treindre une start-up à monter des dossiers selon des procédures réservées à des multinationales de l'agrochimie qui ont tout le temps (et l'argent) devant elles, revient à la couler par le fond.

François de Rugy à son aise

Dans ce pas de deux Girondins qui se poursuit au Pian-Médoc (33), dans les vignes du Château Sénéjac, puis de l'autre côté de l'estuaire à Marcillac (33), dans les vastes installations de la

cave coopérative des Vignerons de Tutiac, François de Rugy ne paraît en rien décalé. « C'est un pragmatique », glisse Bernard Farges, l'ancien président du CIVB (Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux) qui n'est pas réputé pour sa tendresse envers la nébuleuse des Khmers verts.

Manifestement exaspéré par les questions récurrentes sur le glyphosate, la star des herbicides, Stéphane Travert a le sourire plus chiche et la réplique plus cassante. Le ministre de l'Agriculture répète lui aussi qu'il veut « décadencer les procédures ». Ça tombe bien, c'est exactement la requête que formulent les Vignerons de Tutiac.

Après plusieurs années d'expérimentations, ils viennent de planter quinze hectares de souvignier gris, un cépage résistant au mildiou, au botrytis et à l'oïdium, d'autres fléaux du vignoble. « Les performances du souvignier gris sont satisfaisantes et il respecte parfaitement la typicité de nos vins », indique Éric Hénaux, le directeur général de la coopérative. Sur les parcelles concernées, faire reculer les produits phytosanitaires est une perspective qui tient la route.

La rigidité des règles

Mais là encore, le vent du changement ne risque pas de gonfler les voiles tant que la réglementation demeure à l'identique. Assembler un vin avec du souvignier gris n'est pas encore conforme au cahier des charges des AOC, les appellations d'origine contrôlée. Dès lors, il ne peut être commercialisé qu'en vin de table. « Comment voulez-vous convaincre un viticulteur de passer aux cépages résistants si, demain, il n'est plus protégé par une AOC ? », interroge Éric Hénaux, qui espère une issue aussi favorable que rapide dans ce dossier.

Devant les vignes noyées de pluie des Vignerons de Tutiac ou, deux heu-



Les deux membres du gouvernement ont visité le domaine de Château Sénéjac, 41 hectares, situé au Pian-Médoc (33), et engagé dans la transition écologique. PHOTO GUILLAUME BONNALDIA/SUD OUEST

res plus tôt, devant celles encore sèches du Château Sénéjac – 41 hectares de Haut-Médoc – le constat est peu ou prou le même : la bonne volonté ne suffit pas pour rompre avec les pesticides.

« La pression sociale »

« Notre réflexion sur le sujet est ancienne. La pression sociale nous y incite. Et notre situation géographique, avec des vignes en zone périurbaine », explique Jean-Paul Bignon, le propriétaire. Château Sénéjac avait déjà stoppé les herbicides sur les deux tiers de son vignoble, le domaine est en passe de transformer l'essai sur le tiers restant. Les autres catégories de pesticides sont drastiquement réduites. Mais tout ceci ne s'accomplit pas dans la facilité.

« Passer du glyphosate, c'est une semaine de travail pour une personne. Désherber mécaniquement, c'est cinq à six semaines de travail : du temps, des équipements et des compétences. Tout le monde ne peut pas forcément franchir le pas », argumente Fabien Fort, le directeur d'exploitation. François de Rugy et Stéphane Travert sont tout ouïe. Il faudra qu'ils reviennent avec des réponses.

Comment on traite

Pour protéger ses vignes et assurer son revenu, le vigneron français mène, suivant la météo, une vingtaine de traitements phytosanitaires par an



L'épandage de produits phytosanitaires est courant en viticulture. PHOTO AFP

Sans un minimum de traitements phytosanitaires, pas (ou peu) de raisins, et donc pas (ou peu) de revenu pour le producteur. Le constat est sec mais la réalité est là, modulable suivant la pluviométrie.

« Personne ne traite par plaisir, et ça coûte cher », avance un œnologue chevronné. « Mais je me souviens du temps, il y a une quarantaine d'années, où il y avait bien moins de chimie dans les vignes, comme dans les autres cultures. »

Les traitements phytosanitaires sont le quotidien des producteurs, surtout d'avril à août, quand la végétation pousse. En moyenne, le vigneron français a épandu 16 molécules en 2010 ; c'était 19 en 2013, année très pluvieuse (1). Car plus il pleut aux stades-clé de la vie de la plante, plus on traite.

la vigne contre les maladies

Sur ce point, le millésime 2018 est particulièrement cruel, la faute à un printemps et un début d'été arrosés. Débordés par un mildiou d'une virulence rare, les vigneron ont beaucoup sorti les tracteurs. Des volumes de récolte sont perdus. À l'heure des bilans, les tonnages de produits utilisés seront conséquents. Ce n'est pas cette année que le plan national Écophyto, visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires, donnera des résultats.

Surtout les fongicides

On l'aura compris, les principaux épandages concernent les fongicides, ceux qui visent à éliminer les champignons parasites (surtout mildiou et oïdium). Ils concernent 15 traitements sur les 19 enregistrés en 2013. Pour le mildiou, l'usage du cuivre (bouillie bordelaise) est l'arme n° 1 de tous les vignerons (2). Mais il a ses limites, et la

grande majorité d'entre eux – dits en viticulture « conventionnelle » – font aussi appel aux molécules chimiques de synthèse, celles que les firmes ont mises au point ces dernières décennies. Des produits souvent efficaces et pratiques, mais potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement. En réduire l'usage – voire les supprimer – est l'objectif annoncé de la profession viticole.

Ceux qui suivent le cahier des charges de la viticulture biologique s'interdisent ces molécules de synthèse et se cantonnent au cuivre – ce qui est courageux mais risqué – et ils doivent sortir encore plus le tracteur. D'après l'enquête de 2010, ils ont utilisé 17 molécules dans l'année (aucune de synthèse), contre 16 en moyenne pour la profession.

Après les fongicides, place aux insecticides (deux traitements sur 19 en 2013). Les ravageurs s'appel-

lent les tordeuses de la grappe (eudémis, cochylis), ou la flavescence dorée. Cette dernière peut s'avérer mortelle pour les ceps, au point que le préfet peut imposer des épandages d'insecticides pour tous les vignerons d'une zone atteinte.

Derniers des trois types de produits : les herbicides, dont fait partie le glyphosate, principe actif du « Roundup » (deux traitements sur 19). 80 % des vignes du pays y font plus ou moins appel. Il est rare de désherber toute une parcelle – destruction de la vie des sols – mais plus courant de désherber uniquement sous le rang de vigne, ce qui est plus pratique pour l'exploitant.

César Compadre

(1) Données issues des deux dernières études complètes menées sur le sujet par le ministère de l'Agriculture, et datant de 2010 et 2013.

(2) Le soufre est utilisé contre l'oïdium.

La page Hulot est tournée

POLITIQUE Derrière cette visite s'est dessiné le visage d'un nouveau « en même temps »

La séquence n'a pas manqué d'allures. Deux membres du gouvernement côte à côte. Marchant d'un même pas. Parlant d'une même voix. Et poussant le détail à arriver - et à repartir - à bord de la même voiture. De Pessac (33) au Pian-Médoc (33) jusqu'à Marcillac dans le Blayais (lire ci-contre), ils ne se sont pas quittés d'une semelle. Soignant au passage le bilan carbone de leur journée en Gironde, même si l'essentiel était bien entendu ailleurs. Hier, tout au long de ce déplacement commun consacré aux pesticides, François de Rugy, le ministre - d'État - de la Transition écologique, et Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, ont d'abord affiché leur unité. Jouant, en passant ainsi de la rive gauche à la rive droite de la Garonne, la symphonie très macronienne d'un nouveau « en même temps » agro-environnemental.

« C'est une grande tradition d'opposer les ministres de l'Agriculture et de l'Écologie », n'a pas manqué de souligner François de Rugy. Mais, a-t-il poursuivi : « Avec Stéphane Travert, nous avons fait le choix et le pari de ne pas tomber dans ce piège. Parce qu'opposer agriculture et écologie, c'est un piège dont on ne sort pas gagnant. Et sûrement pas la France. »

Pied denez

Un message dont le but ne souffrait aucun doute : tourner la page Nicolas Hulot. Le but de cette visite à haute valeur politique était là. Montrer qu'une autre voie est possible. Et, pour ce faire, quoi de mieux que d'évoquer ensemble l'un des sujets qui a largement compté dans le départ surprise - et les frustrations - de l'ex-animateur d'Ushuaïa : le glyphosate ? À cet égard, rappeler, comme

ils l'ont fait, leur volonté d'en sortir dans les trois ans, depuis les vignobles du Bordelais, qui plus est au contact d'une filière régulièrement pointée du doigt sur ce point, n'est pas le moindre des pieds de nez adressé à l'ex-numéro deux du gouvernement.

Écologie et économie

« On n'est pas venu ici au hasard, a confirmé François de Rugy. La vigne française, et notamment le vin de Bordeaux, c'est le symbole d'une excellence française que nous défendons. Nous la défendons du point de vue de la qualité du produit, du point de vue de l'économie et du point de vue écologique. Les consommateurs nous le demandent. » Alors que la filière viticole ne cache pas ses doutes quant à cette sortie programmée du glyphosate, estimant qu'elle n'aura pas d'alternatives crédibles d'ici là, elle a néanmoins entendu le ministre de la Transition écologique inscrire son propos dans une dimension économique. Ce qui ne fait jamais désordre sous ces latitudes. « Dès que j'ai été nommé, a-t-il rappelé, j'ai dit que je voulais faire marcher main dans la main l'écologie et l'économie. Et en France, l'agriculture est un des piliers de notre économie. » Sourire de Stéphane Travert. Lequel ne regrettera pas une seconde Nicolas Hulot : « Je ne regarde jamais dans le rétroviseur. » La journée d'hier l'a montré, l'écologie... politique est donc en marche. Tout comme le compte à rebours pour la fin du glyphosate. Un tic-tac cependant risqué au vu de la complexité du sujet et de sa sensibilité dans l'opinion. Dans un autre genre, François Hollande n'a-t-il pas payé cher sa promesse - non tenue - d'inverser la courbe du chômage ?

Jefferson Desport

Les négociations sont « dans une impasse »



Theresa May, hier. PHOTO:AFP

BREXIT Theresa May a contre-attaqué, hier, après le sommet de Salzbourg

« Nous sommes dans une impasse », a déploré la dirigeante britannique dans une allocution télévisée faite de ses bureaux du 10 Downing Street. Theresa May a maintenu que son « plan de Chequers », présenté en juin, restait « la meilleure manière de protéger les emplois ici (au Royaume-Uni) et en Europe et d'éviter une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande », comme le réclame également Bruxelles.

À Salzbourg (Autriche), le rejet sans équivoque par les 27 (lire notre édi-

tion de vendredi) de la proposition britannique, jugée incompatible avec l'intégrité du marché unique et le maintien des quatre libertés de circulation, a cueilli Theresa May à froid. Cette dernière a exigé, hier, d'être traitée « avec respect » par ses homologues européens, et a affirmé que Londres attendait désormais que Bruxelles propose « une alternative ». « D'ici là, nous ne pourrons faire aucun progrès », a-t-elle conclu.

« Pour le bien des négociations et par respect pour les efforts de la Première ministre Theresa May, nous

avons décidé de considérer le plan de Chequers comme un pas dans la bonne direction », a répondu Donald Tusk. Il a expliqué que c'était « la position britannique, avant et pendant le sommet de Salzbourg, étonnement dure et intransigeante », qui avait amené les dirigeants européens à « réitérer leur position sur l'intégrité du marché unique ».

Le Premier ministre irlandais, Leo Varadkar, a quant à lui estimé, hier, que les deux parties « entraînent dans une phase difficile », mais a souligné qu'il était déterminé à conclure un accord.

LGV vers Toulouse : la ministre en consultation

TRANSPORTS Élisabeth Borne a rencontré, hier à Bordeaux, Alain Rousset et Alain Juppé



Élisabeth Borne, hier après-midi, à Bordeaux. PHOTO THIERRY DAVID « SO »

Chacun à leur tour, au déjeuner pour le premier, au café pour le second, Alain Rousset et Alain Juppé ont rappelé hier à la ministre des Transports, Élisabeth Borne, que le succès de fréquentation de la LGV Paris-Bordeaux rendait encore plus indispensable sa prolongation vers Toulouse et Dax.

Le projet ne figure pas, on le sait, dans les priorités du gouvernement qui préfère se consacrer à l'amélioration des transports dits du quotidien. Le président de Nouvelle-Aquitaine a demandé à la ministre de poursuivre les acquisitions de terrain pour ne pas se retrouver dans une situation de blocage foncier le jour où une

date précise de chantier serait connue, ce qui est loin d'être le cas.

La ministre semble en tout cas avoir accordé une oreille favorable à la constitution d'une société de projet, à l'identique du Grand Paris, qui pourrait trouver ses propres recettes avec une taxe sur les bureaux. Mais ce serait à la Nouvelle-Aquitaine et à l'Occitanie d'en prendre l'initiative.

Alain Rousset a également évoqué le dossier LGV auprès d'Emmanuel Macron qu'il a rencontré en tête-à-tête mardi soir à l'Élysée, parmi bien d'autres sujets, dont la décentralisation. « Le combat continue », dit-il.

Benoît Lasserre

La « castagne », mais pacifique !

Philippe Lecomte se réfère volontiers à son passé de rugbyman. L'ancien ailier de l'US Cognac garde un souvenir viril des derbys face aux Angoumoisins du SCA. La « castagne », mais dans un esprit « pacifique ». Le Cognacais aborde de la même façon le duel face au maire d'Angoulême, Xavier Bonnefont, pour la présidence du parti Les Républicains en Charente. Le sortant « ne s'en est pas trop occupé. Le parti est en lambeaux en Charente », plaque Philippe Lecomte. L'ancien commerçant taille un costume à la ligne « juppéiste » de Xavier Bonnefont. « Personne ne voulait partir contre lui. Moi, je porte les couleurs de Laurent Wauquiez, comme je portais celles de Nicolas Sarkozy. Je n'aime pas les dissidences. » Retraité depuis un an et demi, le voilà qui monte en première ligne, et « pas pour faire de la figuration. On est là pour briller et pour gagner ». Il rappelle que Laurent Wauquiez a obtenu 75 % des voix auprès des militants charentais. Quid du positionnement face au Rassemblement national (RN), que Xavier Bonnefont refuse en bloc ? Philippe Lecomte botte en touche. « Il dit ce qu'il veut. Chacun prendra parti pour l'un ou pour l'autre. »



« Le plan santé, c'est l'accès à un médecin près de chez vous de 8 heures à 20 heures »

D'Arte à Europe 1, le député charentais Thomas Mesnier a fait le tour des médias pour défendre le plan gouvernemental

291 500 €, record battu !

11^e PART DES ANGES Des enchères record, de belles causes aidées : jeudi, la plus grande vente de charité de cognacs au monde a tenu toutes ses promesses

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Plus de folles mais de belles enchères... Jeudi soir à Cognac, 291 500 euros ont été collectés lors de la 11^e Part des anges. Un record !

Vingt-deux bouteilles et carafes d'exception (mais aussi une œuvre d'art numérique) ont été dispersées lors de la plus grande vente de charité de cognacs au monde. L'argent récolté ira à l'école de la réinsertion Cuisine mode d'emploi(s), mais aussi à l'association locale Fraineau, dont l'Institut médico-éducatif (IME) à Cognac souhaite ouvrir une cuisine pédagogique et un restaurant d'application.

« Énergie positive »

La soirée de gala se déroulait dans le nouvel hôtel cinq étoiles aménagé dans les anciens chais Monnet, en présence du chef étoilé Thierry Marx, invité d'honneur et créateur de Cuisine mode d'emploi(s). Elle a réuni 700 personnes, dont de riches collectionneurs étrangers conviés par les maisons de négoce. Tous ont été impressionnés par la beauté des lieux et épatés par la qualité du dîner : entrée 100 % végétale, façon can-

nelloni, sandre poêlé et poireaux à la flamme, dessert tout chocolat avec cœur à la vanille de Madagascar.

La plus forte enchère (35 000 €) s'est portée sur le lot Martell : un assemblage de cinq eaux-de-vie hors d'âge des Borderies, sélectionnées par les cinq maîtres assembleurs de la maison et assemblées par le maître de chai Christophe Valtaud. La bouteille était vendue dans un coffret en ébène et parchemin, création inédite des Grands Ateliers de France.

Parmi les autres très belles enchères, le flacon Hennessy « édition particulière n°5 » - création unique du maître assembleur Renaud Filloux de Gironde - est parti à 30 000 €. Pour la première fois depuis la création de la Part des anges, les viticulteurs (et leur syndicat UGVC) présentaient un lot. Le coffret « Expression des terroirs », estimé 3 500 €, a été acheté 32 000 € à la table Hennessy. Enfin, le coffret « Carte blanche à Baptiste Loiseau », de la maison Rémy Martin, a été adjudiqué 34 000 €.

« Bravo et merci à tous ! L'énergie positive, ce soir, dans cette salle, m'a beaucoup ému. Plus que jamais, le cognac est un repère. Le cognac, c'est l'économie de la qualité. Soyez-en fier », a déclaré Thierry Marx.

En 2016, lors de la précédente édition de la Part des anges, 265 700 € avaient été collectés pour la Fondation des orphelins des Apprentis d'Auteuil. La prochaine vente se déroulera dans deux ans.



Les représentants des associations aidées (notamment Thierry Marx) et les organisateurs



M^r Stéphane Aubert, commissaire-priseur, lors de la vente du flacon Hennessy, adjudiqué 30 000 euros. PHOTOS LOIC DEQUIER / « SUD OUEST »

LES ENCHÈRES



DANS LE DÉTAIL. Voyer, 3 000 €. Normandin-Mercier, 4 000 €. Merlet, 3 000 €. Château Montfauud, 5 000 €. Hardy, 5 000 €. Royer, 5 000 €. Abécassis, 7 000 €. Ferrand, 7 000 €. Tiffon, 7 000 €. Bache-Gabrielsen, 8 500 €. Frappin, 9 000 €. Deluze-Boinaud, 10 000 €. Delamain, 13 000 €. Hine, 14 000 €. Meukow, 14 000 €. Courvoisier, 16 000 €. Larsen, 20 000 €. Hennessy, 30 000 €. UGVC, 32 000 €. Rémy-Martin, 34 000 €. Martell, 35 000 €.

 SUR **sudouest.fr**

Retrouvez les vidéos des plus fortes enchères et les images de la soirée.

Quand le sport vient soutenir une bonne cause

COURSE SUR ROUTE Le 10 Kilomètres du Cognac Athlétique Club aura lieu samedi prochain, au profit de l'association Elisa

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Courir, c'est bien. Mais courir pour une bonne cause, c'est mieux. C'est l'esprit qui soutient, depuis l'an passé, l'organisation des 10 Kilomètres, la course pédestre du Cognac Athlétique Club.

L'année passée, le CAC s'était ainsi associé au club Soroptimist soutenant la campagne Octobre rose destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à réunir des fonds pour financer la recherche. Cette année, ce sera l'association Elisa qui mène des actions humanitaires et organise des parrainages d'enfants en Haïti ainsi qu'au Brésil et au Vietnam. « Mon idée est de changer d'association chaque année. J'ai rencontré Alain (Philippe, président d'Elisa, NDLR) lors de la cérémonie des vœux du maire et je lui ai proposé ce partenariat », résume Thierry Guilbault, vice-président du CAC et organisateur de la course.

Une marche pour Octobre rose

« Lors de cette cérémonie, le maire m'avait remis la médaille de la ville et j'avais ensuite vendu ma soupe, rigole Alain Philippe. Ensuite, j'ai vu approcher Thierry Guilbault qui m'a fait cette proposition, sous réserve de l'accord du comité directeur de son club. Quelques semaines après, il m'a rappelé pour me dire que c'était OK pour eux et j'ai dit banco. » Pour chaque engagement, deux euros seront remis à Elisa (1).

« L'an passé, nous avons eu 500 participants au 10 Kilomètres et il



L'an dernier, Thierry Guilbault était à la fois organisateur, coureur et vainqueur ! ARCHIVES PH.M.

en avait eu autant à la marche d'Octobre rose », indique Thierry Guilbault. Une marche-5 km - qui cette année sera d'ailleurs associée à cette journée et succédera aux 10 Kilomètres.

Objectif 700 coureurs

Thierry Guilbault veut faire aussi bien, sinon mieux. « Comme je suis plutôt optimiste, j'espère 700 coureurs. Jeudi, nous étions à 300. On sait que sur un 10 km les gens se décident souvent au dernier moment. Ce n'est pas un marathon où il y a forcément une préparation avant. » L'épreuve devrait être labellisée par la Fédération Française d'Athlétisme en 2019, « pour cela nous aurons un contrôleur officiel de la FFA cette année. Les épreuves labellisées sont qualificatives pour le Championnat de France des 10 km, ce qui attire d'entrée au moins 200 personnes », renseigne Thierry Guilbault.

Le parcours est modifié

Le parcours, une boucle de 5 km, a été

modifié en fonction des remarques et de la rénovation des quais. La place François-1^{er} sera évitée, « ça crée des problèmes de circulation et puis les gens autour de la place n'avaient pas joué le jeu pour créer l'ambiance ». De même, le demi-tour sur la rue de la Font-d'Enfer, en direction de la base de loisirs, a été supprimé. Le circuit sillonne les quais, s'offre une traversée de la maison Martell et se faufile à travers le vieux Cognac.

Thierry Guilbault juge le parcours « assez roulant ». Lui qui avait remporté la course l'an passé en 31 minutes. « Le gros des coureurs sera entre 30 minutes et une heure. » Sera-t-il lui encore au départ ? « On verra. Mais ce n'est pas facile de le faire en gérant aussi l'épreuve », sourit-il.

(1) Elisa organise, également, un concert de chansons françaises, au profit des enfants d'Haïti, vendredi 12 octobre (20 h 30) à l'auditorium de La Salamandre. Entrée : 10 €. I

PRATIQUE

INSCRIPTIONS. Elle sont ouvertes sur le site du Cognac Athlétique Club ou sur www.runheure.fr jusqu'au 27 septembre. L'engagement est fixé à 13 € en ligne et 17 € sur place. Pour la marche d'Octobre rose, l'engagement est de 10 €.

HORAIRE. Le départ du 10 km est fixé à 15 heures, quai Hennessy. Celui de la marche à 16 h 30. À 17 h 30 remise des prix (chaque arrivant aura un cadeau).

DOSSARDS. Ils seront à retirer au magasin Intersport, vendredi 28 septembre et samedi 29 jusqu'à midi. Puis sur le parking de la Salle verte de 14 heures à 14 h 45.

CHALLENGES ENTREPRISES. Deux challenges sont proposés. Un challenge à la performance par addition des temps des cinq premiers de la même entreprise et un challenge du nombre.

Marianne Reynaud-Jeandidier démissionne de la tête du CCAS

SOCIAL Adjointe au maire aux Affaires sociales, Marianne Reynaud-Jeandidier lâche une de ses casquettes : la vice-présidence du Centre communal d'action sociale. « Ce n'est pas du tout par dépit. C'est une question d'organisation », précise-t-elle. L'élue, qui a fondé un cabinet de consultante, avait besoin de se dégager du temps. « Mon activité professionnelle se développe, je ne peux pas passer mes journées à mener des commissions. » En attente d'un heureux événement, elle se préserve aussi pour sa famille. Au CCAS, qui est présidé par le maire



Marianne Reynaud-Jeandidier.

ARCHA.L.

Michel Gourinchas, elle reste administratrice. La vice-présidence devrait revenir à Véronique Clémenceau, conseillère déléguée à l'action sociale.

L'Agglo solidaire avec les communes sinistrées

GRAND-COGNAC Grand-Cognac a décidé de s'associer à l'effort de solidarité initié par la Croix-Rouge, en faveur de 18 communes charentaises sinistrées par un orage de grêle, le 4 juillet dernier. L'Agglo apportera une contribution au « fonds intempéries » à hauteur de 0,50 € par habitant, soit une somme de 36 086 €. Le dossier sera le premier présenté lors du conseil communautaire qui se tient mercredi prochain, à 18 heures, à la salle des fêtes de Chassors. Les élus se verront par ailleurs proposer la vente du moulin de Vibrac, et une participation à une souscription publique pour la restauration du château de Bouteville.



Fille de militaire et ex-militaire, Stéphanie Doncieux met sa rigueur dans l'organisation de mariage. Ses clients viennent de Poitou-Charentes, Bordeaux ou encore Paris. PHOTO J. G.

Elle organise le plus beau jour de votre vie

PORTRAIT Pour ceux qui n'arrivent pas à organiser leur mariage, Stéphanie Doncieux s'occupe de tout. Et la demande augmente

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Avec la fin de l'été, elle va pouvoir prendre quelques vacances. Car son travail est éminemment saisonnier. Stéphanie Doncieux est organisatrice de mariage. « Cette année, j'en ai fait huit », se félicite la Cognacaise. Son métier est à la fois simple et complexe : « J'organise les mariages de A à Z. C'est du clé en main. Je m'occupe de toutes les prestations qui peuvent être liées à l'évènement. »

Voilà résumé le rôle du « wedding planner », comme on l'appelle aux États-Unis, d'où le phénomène est parti. Là-bas, cette profession existe depuis longtemps. En France, la tendance ne date que d'une quinzaine d'années. Stéphanie Doncieux l'exerce depuis 2015. « Ce n'était pas encore tout à fait la mode, se souvient-elle. Il a fallu que je rame pour développer mon activité. »

Il s'agit d'une véritable reconversion pour la jeune femme de 33 ans, autre-

fois militaire. « J'étais secrétaire, raconte la fille de militaires arrivés à la base aérienne 709. Mais je n'étais pas faite pour l'armée. Mes chefs disaient que j'étais "incommandable". Moi, ce que j'aime, c'est m'occuper des gens. » Voilà trois ans, Stéphanie suit une formation accélérée de quinze jours à Toulouse (31). « On apprend tout ce qui est administratif, marketing... »

« Savoir gérer des mariés n'est pas donné à tout le monde »

Mais être wedding planner, ça fait partie de soi. Il faut être tourné vers les autres et avoir beaucoup de patience. Savoir gérer des mariés n'est pas donné à tout le monde. »

Car organiser le plus beau jour de la vie d'un couple est une lourde responsabilité. « Il faut savoir déstresser tout le monde, conseille la professionnelle. Je suis là si besoin, mais en retrait. Je résume en disant qu'il faut être visiblement invisible. » Parmi les missions principales, le choix du lieu

est important : « Je peux proposer des endroits bohèmes, champêtres, avec du caractère. Les gens aiment bien sortir des sentiers battus. »

À partir de 1 500 euros Chez Steph Happiness (le nom de la société), la gamme des prix est très variable, mais commence à partir de 1 500 euros. « Certains ont un budget limité, d'autres une enveloppe plus réduite. Je m'adapte vraiment aux coûts et aux souhaits de chaque couple. »

Les clients viennent de Poitou-Charentes, mais aussi de Bordeaux ou Paris. « Aujourd'hui, j'arrive pour la toute première fois à vivre complètement de cette activité, se félicite la trentenaire. Si j'arrive à une dizaine de mariages par an, je pourrai peut-être recruter ! En attendant, je forme d'autres personnes. Et je développe aussi mon service d'officiante. Cela consiste à organiser et célébrer une union de manière laïque. »

Contact par courriel à
stephappiness.contact@gmail.com

Une concierge pour le mariage

Depuis quelques années, Gabrielle Torrent se fait un nom à Cognac, avec sa conciergerie. On est loin du métier à l'ancienne. Ici, il s'agit plutôt des concierges que l'on peut trouver dans les grands hôtels. Gabrielle Torrent compte parmi ses clients surtout des entreprises. Mais aussi des particuliers, qui demandent de l'aide pour de l'évènementiel.

C'est ainsi que cette ancienne élève du lycée hôtelier de La Rochelle est amenée à organiser des mariages. « J'en ai compté quatre cette année et autant l'an dernier, précise-t-elle. Certains couples ne savent pas du tout comment organiser leur mariage. D'autres se remarient, savent ce que c'est et préfèrent ne plus s'embêter avec ça. »

Parmi ses clients, il y a évidemment des Cognacais, mais pas que. « J'ai pu conseiller des Parisiens qui ont flashé sur une salle en Charente. Il faut dire que la région est particulièrement bien



Parmi ses nombreuses activités, Gabrielle Torrent organise les mariages. ARCHIVES D.F.

lotie. On dispose de nombreuses possibilités, que ce soit des châteaux ou des distilleries. » J. G.

CHÂTEAUBERNARD

Pour l'amour des chevaux et des ânes



Angélique Naudon, entourée de son amie Sonia (à gauche) et de sa sœur Delphine. PHOTO SANDRA BALIAN

C'est une rencontre un peu inattendue qu'on a pu faire dimanche dernier au plateau couvert des Pierrières. Le comité des fêtes y organisait sa traditionnelle Foire aux livres. Les bouquinistes y étaient un peu moins nombreux qu'à l'accoutumée, mais pas de quoi entamer l'enthousiasme d'Angélique Naudon, bien décidée à vendre des livres au profit de ses petits protégés de l'Association de protection des ânes et chevaux (Apac). Le refuge fourmière équine est implanté au Château-d'Oléron (37 rue du Moulin-de-la-Côte, Le Petit Gibou).

Et la jeune femme s'y rend toutes semaines : « Les gens là-bas sont super-accueillants, c'est une deuxième famille. » Tombée en amour de l'association il y a un an - « je n'y connaissais rien aux che-

vaux » -, la jeune femme qui ne monte pas, prend beaucoup de plaisir à soigner ses nouveaux compagnons de route : une bouffée d'oxygène hebdomadaire pour couper une vie professionnelle stressante et guérir les blessures de l'âme.

Le refuge vient récemment d'accueillir 25 chevaux maltraités du centre Fidji's Paradise, implanté en Charente-Maritime. Alors Angélique Naudon invite vivement ceux qui le souhaitent à venir en famille pique-niquer et partager quelques moments de tendresse avec les petits pensionnaires de l'Apac qui vous le rendent au quintuple.

Sandra Balian

Contact : 06 63 71 58 51, www.apac17.fr, Facebook Apac17

ÉCHOS DU COGNAÇAIS

Une sélection de livres pour entrer dans l'automne

CHÂTEAUBERNARD Nathalie Jaulain, animatrice à l'association Post-scriptum, est attendue à la médiathèque ce samedi 22 septembre à 10 h 30. Avec le public, elle partagera sa sélection littéraire de la rentrée. Vous pourrez repartir avec un ou plusieurs des ouvrages présentés car tous sont disponibles au prêt. Renseignements au 05 45 32 76 76.



Nathalie Jaulain, animatrice à l'association Post-scriptum. PHOTO SANDRA BALIAN

Nelly, diplômée de la Fédération nationale, secondée par Élisabeth et Marie-Claire. Jours, horaires et lieux des cours pour la saison 2018-2019 : lundi (salle des fêtes de Jarnac), cours de line, de 19 h 30 à 20 h 30 ; mardi (salle des fêtes de Saint-Même-les-Carrières), cours country, de 19 h 30 à 20 h 30 (débutants) ; de 20 h 45 à 21 h 45, cours novices inters. Les deux premiers cours d'essais sont gratuits. Renseignements au 06 13 93 71 16. E-mail : whitestonedancers16@yahoo.fr. Site : www.whitestonedancers.site-fr.fr

Reprise des cours avec les White Stone Dancers

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES / JARNAC L'heure de la rentrée a sonné pour les danseuses et danseurs du groupe des White Stone Dancers. Ils étaient une vingtaine de passionnés pour la première séance ce mardi. Le bureau, présidé par Kevin Vigneron, est inchangé. Les cours de danse country et line sont animés par



Rentrée pour les amateurs de danse country. PHOTO SAMUEL MEOHAN